



NATURA 2000

"PELOUSES SECHES DU GATINAIS"

Les pelouses du Gâtinais sont reconnues d'intérêt écologique européen. Pendant l'été 2004, des inventaires écologiques ont été réalisées et une réunion publique a été organisée, afin d'informer la population et les acteurs de terrain. Cet automne, de nouvelles réunions sont prévues pour préparer leur gestion conservatoire.

Le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais couvre 309 hectares. Il est composé de 11 "sous-sites", répartis sur les communes de Champmotteux, Gironville-sur-Essonne, Maise, Puiset-le-Marais et Valpuiseaux.

Son périmètre a été validé, pendant l'été 2003, après consultation initiale, notamment des communes concernées.

Depuis avril 2004, l'actualisation du document d'objectifs (Docob) du site est lancée, avec PRO NATURA Ile-de-France et NaturEssonne comme opérateurs techniques.

LA DEMARCHE

Le Docob est réalisé dans le cadre d'un comité de pilotage local, présidé par le Préfet ou son représentant, et regroupant les acteurs principaux du site (communes, agriculteurs, chasseurs, associations...). Il identifie et localise les habitats naturels et les espèces sauvages à conserver, précise les usages actuels et les attentes des propriétaires, définit ensuite les orientations de gestion à appliquer, ainsi que les modalités de réalisation et de financement de la gestion contractuelle. Le DOCOB prévoit, le cas échéant, des mesures réglementaires.

Le but de la démarche d'élaboration du Docob est de concilier au mieux les intérêts des propriétaires, les usages actuels, quand ils ne sont pas défavorables pour la conservation des habitats et des espèces remarquables, et les nouveaux usages ou les actions liés à la gestion écologique du site.

Pour cela, la participation des propriétaires et des acteurs locaux intéressés est indispensable et recherchée.

L'INFORMATION LOCALE

Une réunion d'information a été organisée le 12 août 2004 en mairie de Valpuiseaux afin d'informer les propriétaires locaux. Une vingtaine de personnes y ont participé, dont 7

propriétaires de Champmotteux, de Gironville-sur-Essonne et Valpuiseaux. Un article de presse est paru dans le Parisien, le samedi 28 août 2004, relatant l'événement.

Pour permettre aux autres propriétaires du site et aux acteurs locaux d'avoir toutes les informations nécessaires pour qu'ils puissent s'impliquer dans la démarche, les documents présentés lors de cette réunion sont mis à disposition dans les mairies.

En complément, la tenue de points locaux d'information, animés sur rendez-vous par NaturEssonne, l'installation de panneaux d'information et de sensibilisation, et l'intégration d'articles ou de communiqués dans les bulletins municipaux sont aussi proposées aux mairies pour répondre aux interrogations de chacun.

Parallèlement, NaturEssonne se tient toujours à la disposition de tous pour répondre aux interrogations levées par Natura 2000, sa mise en œuvre et ses conséquences sur le terrain (coordonnées ci-dessous).

ET MAINTENANT

Au cours de la fin 2004 se tiendront des groupes de travail où seront présentés les conclusions des études réalisées cet été 2004 sur les habitats et les espèces présents sur le site, et sur le contexte socio-économique du site. A cette occasion seront aussi abordées les mesures de gestion à appliquer (quelles mesures, où, par qui, comment).

La participation des propriétaires est très attendue, pour que ces actions soient aussi adaptées que possible aux contraintes locales.

DEMAIN

En début d'année 2005, un nouveau DOCOB sera produit. Dans les mois qui suivront, les propriétaires qui le souhaiteront, pourront par exemple réaliser, ou faire réaliser, des travaux de défrichage, de débroussaillage, ou d'entretien des pelouses présentes sur leurs fonds, en bénéficiant pour cela d'une aide financière adaptée.



Les pelouses calcaires des Rochettes – Gironville-sur-Essonne (S. Blondel – NaturEssonne)

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur Natura 2000, sur le site des « Pelouses sèches du Gâtinais », ou participer aux réunions techniques de novembre 2004, contactez la mairie de votre commune ou directement NaturEssonne au 01 69 01 12 14.

Des rendez-vous peuvent être organisés avec NaturEssonne dans vos mairies ou sur le terrain pour répondre directement à vos questions.